



4, Grande Rue
72190- NEUVILLE SURSARTHE
TEL : 02 43 25 3097

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2018 A 20 HEURES

Le onze septembre deux mille dix-huit à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Véronique CANTIN. Maire.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean FARCY, Monsieur Christophe FURET, Madame Florence THISE, Madame Claudette BOUSSION, Monsieur Yves SECHET Monsieur Jean Claude ESNAULT, Monsieur Alain JOUSSE, Monsieur Paul DOUILLARD, Monsieur Philippe LANGELLO, Monsieur Gérard SIDOT, Madame Catherine CAPLAIN, Madame Christelle YVARD, Madame Virginie DURAND.

EXCUSES ET ABSENTS : Madame Sylvie DUCHESNES qui a donné pouvoir à Madame Florence THISE, Madame Sylvie LEFEUVRE qui a donné pouvoir à Monsieur Christophe FURET, Madame Catherine CHEDANE qui a donné pouvoir à Monsieur Gérard SIDOT, Monsieur Aurélien BOURGAULT, Madame Véronique JULIENNE

Date de convocation : 4 Septembre 2018

Secrétaire de Séance : Madame Florence THISE

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 14

Nombre de Votants : 17

Votants par procuration : 3

1^{ère} commission :

**Rapporteur : Monsieur Jean FARCY,
FINANCES ET URBANISME**

FINANCES :

Madame le Maire rappelle le fonctionnement des recettes lors de l'achat de concessions funéraires. Jusqu'à ce jour la recette générée par cette vente de concession était divisée en 2 parties

- + 2/3 pour le budget principal de la commune
- + 1/3 pour le budget annexe du CCAS

Cette séparation de la recette en 2 imputations budgétaires représente de nombreuses charges induites aussi bien pour nos services que pour la perception.

Cette somme représente pour le budget CCAS un montant de 548 € pour 2017

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'imputer cette somme uniquement sur le budget général de la commune à partir du 1^{er} octobre 2018

**Madame le Maire soumet cette proposition au vote.
Cette Délibération est votée à l'unanimité.**

URBANISME :

Dossier P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil que la révision du PLU suit son cours et qu'avec cette révision est associée une révision du Schéma Directeur d'assainissement.

Toutes les personnes publiques associées ont donné leur rapport et cette révision du PLU est passée devant le CDPENAF en Juillet 2018 qui elle aussi se dit favorable au projet. Quelques modifications ont été évoquées lors du passage devant le SCOT en AOUT 2018, mais la principale concernait une légère modification de qualification de la zone de la Grouas.

De ce fait chaque élu a dans son dossier un document lui permettant de connaître les dates de réunion du commissaire enquêteur en Mairie pour recevoir les administrés.

Madame le Maire les informe d'une réunion publique qui aura lieu à la salle Armand Bourillon le Mercredi 26 Septembre à 20 heures.

ASSAINISSEMENT :

Monsieur FARCY suit avec attention le fonctionnement de la Station d'épuration il tient à rappeler que les quelques soucis qui ont eu lieu durant l'été ont bien été appréhendés par notre fermier la Société VEOLIA.

Nous regrettons néanmoins son retard à nous communiquer ces difficultés ainsi que les moyens qu'il met en œuvre pour les résoudre. Cela ne nous facilite pas la tâche pour communiquer auprès de nos administrés. Monsieur FARCY fait part aux membres du Conseil qu'il a rencontré le responsable de la station sur place, et il a rappelé cette exigence de transparence.

2^{ème} commission :

Rapporteur : Madame Claudette BOUSSION BATIMENTS SPORTS

Madame BOUSSION fait un état de tous les travaux réalisés pendant cette période de vacances :

- ✚ Tous les travaux Groupe Scolaire et Cantine sont réalisés
- ✚ Pose du TBI dans l'école maternelle
- ✚ Pose des tables de jardins et bancs dans le Jardin de Lecture
- ✚ Pose de banc sur la cour Primaire côté salle Joconde
- ✚ Pose de banc dans l'espace vert pour attente des parents
- ✚ Pose du carrelage dans la buvette du foot
- ✚ Peinture des fenêtres de la restauration scolaire côté cuisine
- ✚ Travaux dans le logement vacant avant de le relouer
- ✚ Remplacement du chauffe-eau de la restauration scolaire.

Concernant les travaux à venir il s'agit principalement des travaux qui sont planifiés pour le Cocci Market et qui sont :

- ✚ Pose du volet métallique
- ✚ Enduit des façades

Pour les travaux sur l'Eglise il reste le muret à finaliser et les portes d'entrée des logements au-dessus de la restauration scolaire.

DON DU SANG :

Il y a eu 60 personnes inscrites et 51 poches de prélèvement.

Madame BOUSSION fait remarquer que les jeunes sont assez présents.

JOURNEE DES ASSOCIATIONS

Cette journée s'est bien déroulée même si elle a été relativement moins fréquentée que les années précédentes.

Cela est dû au fait que beaucoup de sections sportives ou culturelles étaient déjà complètes avant cette journée.

Quelques sections sportives ont fait néanmoins le plein d'inscriptions ce jour même :

-  Tennis de Table
-  Badminton
-  Tennis
-  Football

17 personnes ont été récompensées par une remise de trophée.

3^{ème} Commission

Rapporteur : Monsieur Yves SECHET
VOIRIE- ESPACES VERTS- ENVIRONNEMENT

Monsieur SECHET informe les membres du conseil que les marchés de travaux suivent leur planning.

Les demandes des riverains du secteur des Sillons pourront être satisfaites dans leur ensemble sauf 1 demande particulière.

Le parking de la salle polyvalente commence à la semaine 39 en laissant le passage aux utilisateurs du parking pour le groupe scolaire

Il sera posé une chicane au bout du chemin des Athées afin de limiter les risques de proximité avec la route départementale.

Monsieur SECHET précise aux membres du conseil qu'il est allé à une réunion organisée par la Communauté de Communes pour la création d'un chemin équestre. Pour l'instant ce projet est à l'étude avec le soutien de notre commune.

Concernant le concours des Maisons Fleuries, la remise des prix aura lieu le Vendredi 28 Septembre, et le conseil est informé que la commune s'est inscrite au Concours des villages fleuris départemental pour les fleurissements du Groupe Scolaire et le Centre Bourg.

Madame le Maire informe aussi les membres du conseil sur la modification du tri dans les communes de la CDC Maine Cœur de Sarthe.

Il y aura des extensions concernant les consigne de tri par des extensions de déchets recyclables. D'autre part des conteneurs plus grands (240 litres) seront distribués aux familles à partir de 3 personnes. Toutes les modalités seront rappelées dans les bulletins.

4^{ème} Commission

Rapporteur : Madame Florence THISE
AFFAIRES SOCIALES, AFFAIRES SCOLAIRES ET PERSONNELS

AFFAIRES SCOLAIRES :

Les effectifs de la rentrée sont de 218 élèves, ce qui représente une augmentation de 8 élèves par rapport à la rentrée 2017.

La fréquentation par niveau est très variable, mais il est à remarquer le nombre important d'enfants en Petite et Moyenne section.

 Petite Section 33 élèves

✚ Moyenne Section 24 élèves

Ce nombre a obligé le directeur de faire deux classes avec des élèves de Grande Section et de CP

PERSONNELS :

Madame THISE fait part aux membres du conseil de la volonté de la collectivité de faire un retour progressif vers une cuisine autonome avec des fournisseurs en circuit court.

Pour ce faire il faut se faire aider d'une personne compétente et qui possède une expérience dans ce domaine.

La restauration scolaire de la commune de Sainte Jamme est gérée par une association et le cuisinier peut de ce fait donner du temps pour aider le personnel de restauration à s'orienter vers cette démarche.

Pour ce faire la commune signerait avec ce cuisinier une prestation de vacataire pour une dizaine d'heures par mois et qui se répartissent sur les lundis et vendredis.

Notre contrat avec la société COMPASS est reconduit jusqu'au 31 Décembre, sauf soucis majeurs il ne devrait pas être reconduit.

Madame le Maire propose au conseil de signer un contrat avec Mr Tommy BEAUSSIN pour cette prestation dont les modalités figureront dans le contrat.

Madame le Maire soumet cette proposition au vote.

Cette Délibération est votée à l'unanimité.

Concernant la gestion du temps de restaurations scolaire, Madame le Maire évoque le fait suivant.

Une élève de Moyenne section est inscrite à l'école par le biais de la MDPH.

Cet enfant qui est atteinte d'un lourd handicap est aidé sur le Temps Scolaire par une AVS.

Malheureusement cette AVS n'est pas pour le temps périscolaire de la restauration et cet élève nécessite la présence d'une aide dédiée en permanence.

De ce fait, Madame le Maire propose aux membres du Conseil de souscrire un contrat avec l'AVS du temps scolaire, pour le temps de restauration. Madame le Maire estime cette charge autour de 3000 euros par an.

Madame le Maire indique que cette solution existe déjà dans d'autres communes.

Madame le Maire soumet cette proposition au vote.

Cette Délibération est votée à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL ENFANT :

La campagne électorale commence le 17 Septembre pour se terminer le 9 Octobre

Les élections auront lieu le 10 Octobre

La première réunion aura lieu le 17 octobre

Madame THISE rappelle que le CME fêtera ses 10 Ans en 2019

Pour la cérémonie et le repas du 11 novembre, les élus ont dans leur dossier les invitations à retourner pour le conseil du 9 Octobre.

Quelques informations sur le secteur de la petite Enfance et les activités de la Maison, des Projets.

La Communauté de Communes reçoit les architectes retenus pour le Multi Accueil réalisé sur la commune, le Lundi 17 Septembre de 14 heures à 17 heures.

D'autre part il est à noter l'importance des activités offertes aux familles dans le cadre des mercredis pour leurs enfants. Pour le premier Mercredi il y avait 6 enfants de Neuville.
Toutes ces activités se développent et sont aussi proposées aux adolescents et aux familles.

5^{ème} Commission

Rapporteur : Monsieur Christophe FURET
RELATONS EXTERIEURES

Monsieur FURET rappelle que la demi-finale et la finale de la Coupe du Monde de Football ont été retransmises en direct dans la Salle Armand Bourillon sur grand écran. Ce fut un véritable succès dans une ambiance fort sympathique. Monsieur FURET remercie la Section foot de la commune qui s'est investie à ses côtés pour l'organisation de ces soirées.
Cette retransmission en appellera surement d'autres pour de nouveaux évènements sportifs.

Les 3 Jours de Neuville se sont déroulés avec succès et le feu d'artifice correspondait bien à, la demande dans toutes ses phases pour fêter les 30 ans des 3 jours.

L'accueil des nouveaux habitants, la remise des prix pour les concours des Maisons Fleuries et des Photos aura lieu le Vendredi 28 septembre à 19 heures à la salle Armand BOURILLON.

La réunion publique pour la Révision du PLU aura lieu le mercredi 26 septembre à ,20 heures à, la salle Armand BOIURILLON.

Le 27 Septembre réunion des Associations pour l'occupation des salles.

L'Inauguration de la MAM aura lieu le 6 octobre à 11heures suivie d'une après-midi portes ouvertes

La distribution du bulletin peut se faire pour le 29 Septembre.

Plus aucune question ne figurant à l'ordre du jour,
Madame le Maire lève la séance à 22 heures.30

==+==+==+==+==+==+==+==+==